

## Le château et la Seigneurie de St-Gingolph.

Sur l'entrée de l'ancienne prison du château, que termine un arc en accolade encore en faveur chez nous durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, nous lisons la date de 1588, qui fait remonter les plus vieilles constructions aux du Nant de Grilly, à cette époque seigneurs de St-Gingolph.

Nous empruntons à la précieuse monographie qu'a publiée notre compatriote, M. l'abbé Chaperon, autrefois curé-archiprêtre de St-Jean d'Aulps, quelques détails sur cette seigneurie, qui, bien avant le XIII<sup>e</sup> siècle, appartenait déjà à l'Abbaye d'Abondance. (On sait que dans la suite, la plupart de ses abbés furent commendataires, et l'on n'est pas peu surpris de compter au nombre de ces derniers, seigneurs de St-Gingolph, le fameux César Borgia).

L'occupation par les Valaisans du mandement de Monthey et d'une partie du Chablais, en 1536, n'apporta d'abord aucun changement à la seigneurie de St-Gingolph, mais en 1563, l'abbé Claude de Blonay, pour lequel ce fief — qui n'a cessé de fournir matière à de nombreux procès — était une source d'embarras de toute nature, albergea à Noble Jacques du Nant, seigneur de Grilly et de Saint-Paul, la juridiction d'Abondance sur le territoire de St-Gingolph, aliénation qui fut ratifiée par l'État du Valais et approuvée par le pape saint Pie V.

L'occupation du Chablais par les Valaisans dura trente-trois ans (de 1536 à 1569), puis le duc de Savoie recouvra le territoire compris entre la Dranse et la Morge de St-Gingolph, abandonnant à l'État du Valais le pays en amont de cette rivière, soit le district actuel de Monthey.

Quelques années plus tard, un des successeurs de Claude de Blonay demanda l'annulation de l'albergement de 1563 et réclama pour son abbaye le fief de St-Gingolph, d'où un procès porté simultanément à Annecy, devant l'Officialité de Genève et à Sion, devant les tribunaux civils. Il donna lieu à d'interminables débats au cours desquels Jacques du Nant de Grilly, comme on pouvait s'y attendre, obtenait gain de cause à Sion, tandis que les juges ecclésiastiques décidaient en faveur de l'abbé d'Abondance, ce qui n'était pas précisément le moyen de liquider promptement l'affaire.

Si l'abbé d'Abondance mettait la tenacité qu'on se figure dans ses revendications, les magnifiques seigneurs du Valais soutenaient leur protégé avec une belle énergie, non peut-être sans quelque arrière-pensée, et le procès menaçait de s'éterniser lorsqu'il se trouva enfin des juges, qui, plus heureux que Salomon, parvinrent à satisfaire les parties adverses en coupant la poire en deux.

On fit deux parts de la seigneurie : l'une, rière Savoie, releva du duc par l'abbé d'Abondance, l'autre rière Valais, de l'État de ce nom, par les Du

Nant de Grilly. Cela n'empêcha pas que de nouveaux procès se greffassent sur l'ancien, mais le récit en serait fastidieux.

Notons toutefois qu'un membre de la famille de Tornéry, devenu créancier des Du Nant, tenta vainement de se substituer à eux dans la seigneurie de St-Gingolph ; il fut débouté de ses prétentions par une sentence du gouverneur de Monthey.

Ce furent donc bel et bien les petits-fils de Jacques du Nant de Grilly, contrairement à ce que prétend Rameau, qui en 1646, aliénèrent leur seigneurie à Jacques de Riedmatten, ancien capitaine au service de France et frère de l'évêque de Sion, Adrien III, pour le prix de 4000 écus d'or.

\* \* \*

Les nouveaux seigneurs eurent souvent maille à partir avec leurs sujets, qui, une fois entre autre, imaginèrent, pour échapper à la dime du grain, de convertir en pâturages leurs terres de labour, manœuvre qui nous paraît aujourd'hui bien innocente, mais que déjoua sans pitié Jacques de Riedmatten, le premier de la branche de ce nom qui vint s'établir à St-Gingolph.

A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, la famille de Riedmatten n'habita que par intermittence le château de St-Gingolph. Pierre-Joseph, fils d'Emmanuel fut le dernier de ses membres qui vinrent prendre possession de leur fief, le 1<sup>er</sup> août 1791. A peu de distance de là, le nouveau seigneur se mua sans trop de scrupule en *citoyen Riedmatten*, et au cours de l'assemblée constitutive qu'il présida le 22 février 1798, à St-Maurice, il porta son toast « aux rats et souris qui allaient manger les titres de noblesse des familles sédunoises ». L'opportunisme n'est pas de création récente.

L'assemblée nationale des Allobroges avait, à St-Gingolph-Savoie, détruit le dernier vestige de la juridiction abbatiale ; le fief de St-Gingolph-Valais, comme bien on pense, eut le même sort. L'ancienne demeure des Du Nant de Grilly fut rachetée en 1826 par le comte de Rivaz, mais quelques années plus tard, ses héritiers la revendirent avec d'autres propriétés, à la Bourgeoisie de St-Gingolph. Elle sert aujourd'hui de maison de commune et abrite les écoles et le poste de gendarmerie.

\* \* \*

Le château de St-Gingolph est une lourde bâtisse rectangulaire, coiffée d'un de ces toits aux proportions harmonieuses, qui donnent à tant de vieilles demeures cet aspect de manoir accueillant et familial que n'ont plus nos constructions modernes. De grandes fenêtres, aux chambranles à crossettes parent à la nudité des façades, et son portail à fronton entre-coupé, d'où le cartouche armorié a disparu, s'ouvre sur un large escalier qui conduit aux trois étages. L'intérieur a subi les inévitables transformations de l'édifice qui change de destination et cela à des époques où ici comme partout ailleurs,

on faisait preuve d'une méconnaissance absolue des choses charmantes que nous a léguées le passé et d'un parfait mauvais goût dans les adjonctions nouvelles.

Au rez-de-chaussée, ce qui fut la cuisine a conservé sa cheminée ; à droite de l'escalier, la porte de l'ancienne prison rappelle, comme je l'ai dit, le souvenir des premiers habitants du château.

La pièce principale du premier étage — salle de fête ou de réception — est appelée la *salle du billard*. D'où lui vient ce nom ? Je l'ignore, et bien que personne ne se souvienne d'y avoir vu un billard, il est possible que les seigneurs d'antan se soient adonnés à ce jeu hygiénique et amusant, qui était de pratique courante en France dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et qui apparaît sous sa forme presque définitive, avec sa grande table en chêne recouverte de drap vert, au XVI<sup>e</sup> siècle.

La *salle du billard*, récemment restaurée, a conservé une de ces boiseries robustes aux panneaux cintrés, encadrés de petits pilastres à feuillage, très en faveur durant deux siècles, en Valais, où l'on n'a guère connu le Louis XIV et le Louis XV.

L'entrée principale du château, ai-je dit, devait être surmontée des armes des de Riedmatten que, pas plus que celles des de Grilly, on ne retrouve ailleurs.

Nous mettrons à cette place, comme il convient, celles de la commune de Saint-Gingolph, qui sont : *tranché pignonné d'azur et de gueules, à l'étoile d'or en chef à senestre, et au chien assis de sable*.

On sait que le patron de la paroisse, saint Gingolph, Gengoul, Gengoux ou Gangolf ne fut pas, contrairement à ce que nous lisons dans le « Dictionnaire géographique de la Suisse », un martyr de la Légion Thébéenne.

Né en Bourgogne, de race noble, il servit dans les armées de Pépin-le-Bref, épousa une femme dont l'inconduite le força à se séparer d'elle ; chercha sa consolation dans les œuvres de dévotion et de charité, et traitreusement mis à mort par l'amant de son infidèle épouse, mérita de devenir le patron des... ménages malheureux. Son historien ajoute qu'il s'adonna dans sa jeunesse aux plaisirs de la chasse, mais cette circonstance explique-t-elle la présence d'un chien dans les armes de St-Gingolph ? Je pose la question à MM. les héraldistes.

\* \* \*

Au couchant du château se dresse une petite chapelle que précède un joli porche italien et un élégant clocheton à oignon, du type de ceux que l'on rencontre dans la vallée de Conches. Elle est dédiée à la Sainte Famille.

La première chapelle existait dans une dépendance du château ; ce fut Jacques de Riedmatten qui fit construire la chapelle actuelle, mais il se heurta à une vive opposition de la part du curé, qui voyait dans les projets de son noble paroissien des vellétés de faire subir à la paroisse le même sort qui

échut naguère à la seigneurie. L'affaire prit bientôt une tournure inquiétante : l'évêque de Genève, Mgr d'Arenthon d'Alex, fit défense à tout prêtre, sous peine de suspense, de bénir cette chapelle et d'y célébrer aucune cérémonie, et les choses en restèrent là durant la vie de Jacques de Riedmatten, mais son fils réussit, à force de diplomatie, à applanir toutes les difficultés. Le 13 avril 1713, François-Joseph de Grilly, chanoine de Sion, par délégation de Mgr de Genève, vint procéder à la bénédiction du sanctuaire, désormais livré au culte.

A deux reprises, la chapelle servit d'église paroissiale : ce fut, en premier lieu, lorsque croyant l'un et l'autre que la peste régnait chez le voisin, la Savoie et le Valais établirent chacun de leur côté, un cordon sanitaire à la frontière, coupant ainsi toute communication entre les deux portions du village (de 1720 à 1723), et, plus tard, sous la Révolution, quand le curé de St-Gingolph, qui avait refusé de prêter le serment constitutionnel, dût quitter son presbytère et demander asile à la famille de Rivaz, sur territoire valaisan.

*J. Morand*, archéologue cantonal.

---